



Doc. 14506
23 avril 2018

État d'urgence: questions de proportionnalité relatives à la dérogation prévue à l'article 15 de la Convention européenne des droits de l'homme

Amendement¹ n° 19

Dans le projet de résolution, paragraphe 18.1.3, remplacer les mots «les zones non contrôlées par le gouvernement;» par les mots suivants:

«les territoires temporairement occupés des régions de Donetsk et de Lougansk sous le contrôle des forces d'occupation russes;».

Déposé par:

GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE
KIRAL Serhii, Ukraine, CE
VLASENKO Sergiy, Ukraine, PPE/DC
VOVK Viktor, Ukraine, CE
YEMETS Leonid, Ukraine, PPE/DC

1. 2018 - Deuxième partie de session

